

Démantèlement du raccordement T6 et construction de nouvelles parois antibruit à Brügg-Aegerten

Suivi environnemental de chantier (SER)
Conservation des preuves
Écologie appliquée

MANDAT
Office des ponts et
chaussées du canton de
Berne

PERSONNE DE CONTACT
Markus Rickli

HONORAIRES PRONA
40'000 CHF

DURÉE DU MANDAT
2018-2021



En haut : vue par drone avec mur antibruit et petites structures pour les reptiles

En bas : Périmètre du projet (canton de Berne, 01.03.2021) (à gauche) et mesures de mise en réseau des habitats (à droite)



DESCRIPTION DU PROJET

La construction de la route est du contournement de Bienne par l'A5 et la création de la jonction de Brüggmoos qui en découle permettent de supprimer l'ancienne jonction T6 à Brügg. La démolition de cette jonction a été accompagnée de la construction de parois antibruit (LSW) pour protéger les habitations environnantes, car le trafic sur l'autoroute T6 a fortement augmenté ces dernières années.

À l'été 2019 le canton a commencé la construction des mesures de protection contre le bruit et l'assainissement de l'espace routier entre l'ancien giratoire Expo à Brügg et environ 100 mètres après le pont sur l'Aar à Aegerten. Des parois antibruit ont été construites sur une longueur de 480 mètres. Outre les travaux d'assainissement de la T6, le passage souterrain de la Neubrückstrasse et le pont sur le canal Nidau-Büren ont été remis en état avec aménagement de la piste cyclable. Les travaux ont été réalisés avec circulation et ont duré au total environ 1½ ans. La paroi antibruit a été achevée en hiver 2020.

TRAVAUX RÉALISÉS

- Relevés de terrain dans les domaines de la flore/faune (y compris les néophytes envahissantes) et du sol
- Soutien du maître d'ouvrage pour les offres dans le domaine de l'environnement
- Suivi environnemental de chantier : soutien du maître d'ouvrage pour les questions relatives à l'environnement, instruction de l'entreprise et contrôles réguliers du chantier.
- Création de la base de données d'exécution des mesures de protection de l'environnement. Mise à jour permanente et établissement de rapports
- Planification et suivi des mesures de compensation et de remplacement du concept nature, y compris participation à la réception des travaux.
- Préservation des preuves des propriétés voisines : procès-verbaux de fissures et surveillance des secousses.
- Contrôle des résultats de la remise en culture du sol et des mesures de remplacement
- Reporting : rapport final des travaux du suivi environnemental de chantier et préservation des preuves